

Camp de jour Lions

Le camp de jour Lions de Carleton-sur-Mer se tiendra du 29 juin au 14 août 2020.

Service de garde 8 h à 9 h / 15 h 30 à 16 h 30

Camp de jour 9 h à 15 h 30

En raison des directives gouvernementales et des procédures à respecter, la répartition des groupes et les ratios d'encadrement seront différents pour l'été 2020.

Les préinscriptions, complétées au mois de mai dernier, seront prioritaires.

Les places restantes seront disponibles sur le site d'inscription en ligne (SportPlus) du 4 au 19 juin. Tous les paiements doivent être complétés avant le 29 juin afin de confirmer votre inscription.

Merci de consulter le nouveau guide des parents disponible sur le site Web de la Ville dans l'onglet [service/loisir, culture et vie communautaire](#).

Une rencontre sous forme de webinaire sera également offerte avant le début du camp de jour pour présenter les procédures et répondre à vos questions. Un courriel sera envoyé à chacun des participants inscrits.

Réouverture de la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

Nous sommes heureux d'ouvrir le service des prêts dès **mardi 9 juin**.

Voici comment se déroulera le fonctionnement:

Il ne sera pas possible pour les usagers de circuler dans les rayons. Seul le comptoir de prêts sera accessible et il sera obligatoire de commander à l'avance.

Commandez votre choix de livres par téléphone: 418 364-7103 ou par courriel: livre1@globetrotter.net. Vous pourrez ainsi récupérer vos documents sur rendez-vous.

Il est à noter qu'un délai d'au moins 24 h est nécessaire pour traiter vos commandes.

Vous pouvez donc consulter le catalogue en ligne du réseau biblio à l'adresse suivante: <https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/loisir-culture-et-vie-communautaire/>

Vous devez obligatoirement déposer vos retours de livres dans la chute située à l'extérieur, tout près de l'entrée du Quai des arts du mardi au jeudi de 9 h à 16 h.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer la santé et la sécurité des usagers et de notre personnel.

Nous apprivoisons peu à peu cette nouvelle façon de travailler en espérant que vous apprécierez le retour de notre service de prêts.

VIE COMMUNAUTAIRE

Une bonne action des Lions

C'est ainsi que se termine le service de commandes et livraisons sans frais au Marché Viens Metro, après dix semaines de générosité.

Face à la situation inédite que nous vivons depuis le 23 mars dernier, le Club Lions de Carleton-sur-Mer, actif dans sa communauté depuis plus de 50 ans, s'est de nouveau impliqué. S'inspirant de la devise Lions « Nous servons », non seulement les membres du club, mais de nombreux bénévoles ont mis l'épaule à la roue. Les clients, dans leur élan de générosité, ont remis 4 900\$ de dons au club Lions de Carleton-sur-Mer et le Marché Viens Metro a ajouté l'équivalent ainsi qu'un surplus de 3 000\$, pour un total de près de 13 000\$. Tout l'argent amassé sera redistribué tôt ou tard dans la communauté.

Cette belle équipe, sous la supervision de Lise Element, travaillait en étroite collaboration avec monsieur Mathieu Viens, propriétaire de l'épicerie. Cette association a permis d'organiser un système efficace de commandes d'épicerie avec livraison sans de Maria à Nouvelle.

Les membres du Club Lions de Carleton-sur-Mer désirent remercier les personnes qui ont prêté main-forte afin que ce bénévolat amène un peu d'amour aux personnes et familles touchées par cette grande crise mondiale.

Yves tardif, secrétaire
Club Lions de Carleton-sur-Mer



La MDJ poursuit ses activités sur le Web!

La MDJ de Carleton-sur-Mer continue ses activités d'animation sur le Web. Tu as entre 12 et 17 ans, vient parler avec nous par Messenger ou sur notre serveur Discord, Tu y trouveras des jeunes, mais aussi des animatrices et des travailleurs de milieu. N'hésite pas à nous appeler au 418-364-6144 si tu veux parler et abonne-toi à notre page Facebook pour ne pas rater les concours et mises à jour de ta MDJ!

Écovoile BDC

Les activités suivantes seront disponibles à partir du 13 juin:

- **Locations de: kayaks, surfs à pagaie, dériveurs sportifs.**
- **Cours privés de planche à voile.**
- **Cours de dériveur sportifs.**

Les camps de jours, excursions en mer et cours de voile croisières débuteront à partir du 22 juin.

Bienvenu à tous! Nous vous souhaitons une belle saison estivale. Merci de nous aider à respecter les consignes de la Santé publique.

Information: www.ecovoile.com/

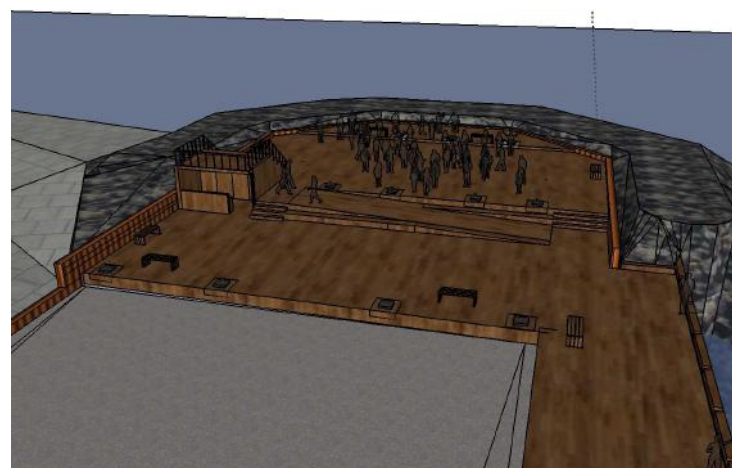
le HUBLLOT
Ville de Carleton-sur-Mer

Photo: Claude Cyr
Volume 41, numéro 6, juin 2020

LA VILLE VOUS INFORME

Reprise des travaux du quai

Les travaux sur le quai ont repris en mai, après quelques semaines de retard en raison de l'arrêt gouvernemental. La réfection de toutes les façades et l'ajout du brise-lames sont pratiquement complétés. La fin des travaux est maintenant prévue à la mi-septembre. D'ici là, l'entrepreneur se concentrera sur le tablier et les accessoires qui y prendront place. Durant le chantier, le quai n'est pas accessible à la population.



L'extrémité du quai, qui appartiendra à la Ville, sera faite en bois. Nous sommes heureux que le concept préparé par la Ville ait été accepté par Pêches et Océans, le promoteur du projet. La petite estrade sur l'illustration sera toutefois construite par la Ville plus tard.

Merci de votre collaboration.

Un bon début de saison au golf

La saison de golf est bel et bien débutée au club de golf de Carleton-sur-Mer.

Les différentes règles mises en place en raison de la COVID-19 ne sont pas un frein pour la pratique de notre sport. Tout se déroule très bien et les golfeurs sont au rendez-vous.

En effet, plusieurs nouveaux membres se sont joints à notre club et nous en sommes très heureux. Venez nous rencontrer pour discuter de nos spéciaux pour golfeur 1^{re} année, golfeur étudiant, golfeur jeune adulte, etc.

Si vous désirez pratiquer ce sport, des équipements seront mis à votre disposition, afin d'agrémenter votre expérience.

Nous vous invitons aussi à venir visiter notre boutique. Si ce que vous désirez n'est pas dans notre boutique, nous pouvons vous le procurer dans la semaine qui suit.

Il est important que vous nous contactiez au préalable au 418-364-3434 pour venir nous rencontrer.

Au plaisir de vous voir sous peu.

Danny Le Braceur, coordonnateur

Programmation estivale

Vous pouvez consulter les activités estivales sur le site Web de la Ville sous l'onglet **Services/Loisir, culture et vie communautaire**.

L'information qui s'y trouve évoluera au cours de l'été!

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com
carletonsurmer
lehublot@carletonsurmer.com
629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0
Prochaine date de tombée : 3 juillet à 8 h



Prochaine séance du conseil municipal

En direct sur le web
Séance ordinaire : 6 juillet 2020

Le camping municipal

Réservations

Le camping municipal affiche autant de réservations qu'à la même période l'an passé, année record, ce qui se traduira par d'importants revenus pour notre municipalité.

Charte sanitaire et code de conduite du campeur

L'autorisation de l'ouverture des campings par le gouvernement du Québec est accompagnée de deux directives : une charte sanitaire et un code de conduite du campeur. La charte donne les consignes à l'équipe du camping en matière de protection contre la COVID-19.

Le code de conduite s'adresse aux campeurs. À son arrivée au camping, chaque campeur devra signer ce document sur lequel sont indiquées les directives sanitaires. À titre d'exemple, un campeur qui développe les symptômes de la COVID-19 doit obligatoirement communiquer avec la santé publique et quitter le camping.

Ce code autorise le camping à expulser les contrevenants. Le camping disposera d'un plus grand nombre d'employés cette année afin d'assurer un suivi de ces directives.



Réservoir

Cette année sort de l'ordinaire en tout point. Pendant qu'elle doit compléter les travaux d'amélioration et d'ajouts de sites, l'équipe du camping doit aménager les bâtiments afin de respecter la charte sanitaire. De plus, en septembre dernier, la Ville a détecté un problème avec le réseau d'égout du camping. La Ville profite de cette réparation pour remplacer la section complète du tuyau passant sous le

goulet du barachois. Le financement et les autorisations entraînent toutefois de longs délais. En attendant, le camping utilise un camion-citerne. Il s'agit d'une solution temporaire pour cet été.

Livraison

Comme l'a annoncé la ministre du Tourisme, les déplacements des campeurs doivent être limités. Pour ce faire, l'équipe du camping va collaborer à l'initiative de l'organisme Bouge pour que ça bouge et du Marché Viens Métro dans l'organisation d'un service de livraison de l'épicerie au camping. Le camping va également transmettre aux campeurs le nom des entreprises de restauration qui offrent le service de livraison.

Le tout va ainsi réduire le déplacement des campeurs et limiter les files d'attente à l'épicerie.

Alain Bernier, Directeur du développement économique et du tourisme.

COVID-19 et accès à des infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec a levé certaines restrictions de confinement. Les personnes doivent toutefois maintenir une distance minimale de deux mètres entre elles. Les rassemblements sont limités à 10 personnes. Voici les nouvelles consignes d'ouverture de bâtiments et de lieux publics.

Bâtiments sanitaires et aires de jeux

Les aires de jeux, parcs, plages et bâtiments sanitaires seront accessibles au cours de la semaine. L'accès à la salle de bain situé dans le bâtiment La Bordée, au parc des Horizons, doit se faire en respectant la nouvelle signalisation. Celle-ci vise à éviter les rencontres avec les jeunes qui fréquentent l'Écovoile Baie-des-Chaleurs.

En tant que lieu de rassemblement, le chalet de la pointe demeure toutefois fermé. Il est réservé à quelques

employés du camping afin de leur permettre de respecter les mesures de distanciation.

L'accès aux toilettes de l'accueil du camping est interdit. En cas d'urgence, il est possible d'utiliser un des bâtiments sanitaires du camping

La fréquence d'entretien des bâtiments sanitaires sera augmentée.

Le contrôle de la pandémie est une affaire de tous. Votre collaboration à maintenir ces endroits propres est essentielle. La Direction de la Santé publique suggère que vous apportiez avec vous des lingettes désinfectantes. Vous pourrez les utiliser sur les surfaces fréquemment touchées.

Pistes cyclables du barachois, accès à la promenade des Acadiens et au chemin de la cabane à Eudore

La piste cyclable qui ceinture le barachois de Carleton est accessible aux piétons et cyclistes. L'accès en voiture au parc Germain-Deslauriers et au site de la cabane à Eudore sera possible au cours des prochains jours.

Nous demandons aux automobilistes de ne pas se stationner dans la piste cyclable, ni dans l'herbe, du côté sud de la promenade des Acadiens, près de l'intersection de la rue du quai.

Merci de votre collaboration.

Offres d'emploi

Voici l'occasion de te joindre à l'équipe municipale!

Information détaillée sur: carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/administration-et-greffe/

Agent(e) de bureau à la réception

- Lieu de travail: hôtel de ville.
- Poste permanent 35h/semaine.
- Date limite pour postuler: **15 juin.**

Ouvrier municipal saisonnier sur-numéraire

- Lieu de travail: camping municipal.
- 40h/semaine. horaire variable.
- Date limite pour postuler: **18 juin.**

Nouvelle réglementation encadrant les chiens

Le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens est entré en vigueur le 3 mars dernier et apporte de nouvelles responsabilités aux villes et aux propriétaires de chiens. En vertu de ce règlement provincial, la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté son propre règlement concernant les chiens.

Le règlement prévoit que, dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser et tenue avec une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m. De plus, les chiens ayant un poids supérieur à 20 kg devront également être munis d'un harnais ou d'un licou dans les lieux publics.



Photo: Édith Roussel



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que l'été 1935 a été l'occasion d'une importante corvée qui a permis la construction de la chapelle sur le mont Saint-Joseph? Au printemps, le curé Edmond Plourde a lancé un appel à tous les hommes du village afin qu'ils s'impliquent bénévolement et donnent du temps pour la réalisation du projet.

Le chantier se met en branle le 28 juillet avec des semaines de travail de 6 jours et des horaires quotidiens de 7 h à 18 h. Les ouvriers sont logés

au sommet, dans la grande tente de 8 mètres prêtée par la Madawaska. Toute la nourriture, la vaisselle, les chaudrons, pour le cuisinier Hector Lefebvre, sont généreusement fournis par des paroissiens.

Tous sont bénévoles à l'exception du charpentier John J. Leblanc qui agit comme chef de chantier, tout en produisant les portes. De son côté, Charles Bernier fait les fenêtres, alors que le ferblantier Edgar Leblanc travaille à la toiture. Les matériaux, tels le sable et le bois, sont amenés au pied de la montagne avec des chevaux puis montés avec un camion. Comme il n'y a pas d'eau au sommet, les ouvriers vont, chaque soir, remplir des barils à une source à flanc de montagne, permettant ainsi de faire le ciment.

Ainsi, au fil des jours, grâce à cet effort collectif, naît cette chapelle de style breton selon les plans de l'architecte Charles-A. Jean. En novembre, les murs et le toit sont complétés et le chantier s'arrête pour l'hiver.

Paul Lemieux, historien Écomusée Tracadie

Photo prise lors du pèlerinage tenu devant la chapelle en chantier le 9 septembre 1935.